



Cercle Marc Lacay
3 rue Perche
93360 Neuilly-sur-Marne
club@cerclelacay.com
www.cerclelacay.com

**Mesdames, Messieurs,
Les adhérents du Cercle Marc Lacay**

Neuilly sur Marne, le 1er juin 2017

Objet : Convocation Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqué(e) à l'Assemblée Générale du Cercle Marc Lacay qui se déroulera :

Samedi 1er juillet 2017 à 10 H

Au siège du club situé 3 rue Perche à Neuilly-sur-Marne

Ordre du Jour :

- 1) Assemblée Générale Extraordinaire
 - Modification des statuts
 - Election des membres du Bureau

- 2) Assemblée Générale Ordinaire
 - Rapport moral et approbation
 - Rapport financier et approbation
 - Nomination des professeurs et responsables de section pour 2017/2018
 - Fixation des tarifs 2017/2018

Election des membres du Bureau :

Chaque adhérent de plus de 16 ans ou représentant parental d'un adhérent de moins de 16 ans, à jour de ses cotisations et inscrit depuis plus de 6 mois dans l'association, peut porter sa candidature à l'élection du Bureau.

Le Bureau est composé d'un minimum de 3 membres pour exercer les fonctions de président, trésorier et secrétaire, et d'un maximum de 6 membres pour exercer les fonctions supplémentaires de vice-président, vice-trésorier, et vice-secrétaire.

Les candidats qui souhaitent intégrer le Bureau peuvent se déclarer en complétant le formulaire au verso et en renvoyant ce courrier à l'association au plus tard 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Déclaration de candidature au Bureau de l'association :

Madame/Monsieur

Souhaite être candidat au poste de

Signature :

Procuration :

Si vous ne pouvez pas être présent(e) à l'Assemblée Générale, nous vous remercions de compléter le formulaire ci-dessous afin de vous faire représenter par un autre adhérent ou un membre du comité directeur (membre du Bureau ou responsable de section) :

Madame/Monsieur

Donne pouvoir à

Pour le (la) représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du samedi 1er juillet 2017 et de prendre, en son nom, part aux votes qui y interviendront.

Signature :

Merci de bien vouloir renvoyer cette convocation complétée au siège de l'association ou de la remettre au professeur de votre section avant la date de l'assemblée générale.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint en première session, une nouvelle assemblée générale se déroulera le samedi 8 juillet 2017 à 10 H dans les mêmes locaux.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre entier dévouement.

Le bureau de l'association